

## *La prison, quelques mots...*

Un bref échange devant l'église mardi midi sous le soleil de fin d'avril avec un petit groupe de touristes bien sympathiques (ils le sont tous je crois) me conduit à écrire tout de suite quelques mots à propos de notre prison, ce très beau *monument historique* de la ville.

Je vous raconterai plus longuement une autre fois ce que je sais de son histoire.



Alors voilà, soyons sérieux et ne trichons pas !

Notre sublime prison, nous le savons bien à Guerlesquin, n'a jamais été un *présidial* ni un *prétoire*. On a pu le lire ici ou là par le passé et ce jusque dans quelques anciens documents administratifs, mais ceux qui ont écrit ces sottises étaient des rédacteurs pressés que je crois plus étourdis que menteurs ou ignorants.

Le touriste n'est pas idiot. Il est curieux de nature. Il vérifie souvent si les prospectus qu'on lui a fournis ou les guides qui le pilotent ne lui racontent pas des bobards. C'est qu'à l'occasion de visites d'autres lieux, disons « à l'étranger » pour ne fâcher aucun compatriote, il a peut-être trouvé des raisons de se méfier.

Ici, il lui est très facile de voir, par une recherche très simple et immédiate sur internet, sur son téléphone portable par exemple, qu'aucun *présidial* n'a jamais été institué à Guerlesquin <https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9sidial>.

Notre chère prison n'a pas davantage été un *prétoire* même si cette autre appellation a pu aussi être évoquée. Dans des *délibérations* du Conseil municipal en 1877 et 1880 par exemple ; mais c'était en un temps où l'on ne consultait pas Internet.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Pr%C3%A9toire>

On n'y a jamais rendu la moindre décision de justice. On disposait d'autres bâtiments ou locaux pour ça.

Pourchassons s'il en était ces erreurs anciennes qui pourraient passer pour des supercheries. Il y va de notre crédit à tous.

Notre prison, appelons-la *prison seigneuriale* si l'on veut, parce que ça fait joli et qu'elle a été créée au temps des seigneurs et sur leurs décisions (comme aussi notre *Chapelle Saint-Jean* par exemple) n'a tout bonnement été qu'une prison autrefois. Et seulement pour des temps d'emprisonnements provisoires, en attente de jugements ; comme dans les *Maisons d'arrêt* d'aujourd'hui.

Accessoirement, en dépannage, elle a servi de casernement pour des troupes de passage et... pendant 82 ans tout de même, soit de 1883 à 1965, de mairie.

Ce n'était évidemment pas sa destination première.